

Développer les opportunités commerciales grâce au numérique

L'ITC et l'UEMOA lancent de nouvelles plateformes numériques pour stimuler la compétitivité et l'intégration régionales



Le Centre du commerce international (ITC) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) viennent de mettre en place deux plateformes en ligne destinées à faciliter les échanges et développer les opportunités commerciales de la région.

Présentées à Abidjan, à l'occasion d'une table-ronde régionale sur le numérique au service du commerce et de la facilitation des échanges, les deux applications contribueront au développement d'un système commercial plus efficace en proposant aux entreprises des solutions en ligne.

Selon Madame Arancha González, Directrice Exécutive de l'ITC, « le numérique a un rôle central à jouer pour faciliter la façon dont nous faisons du commerce aujourd'hui. Il permet un commerce inclusif dans le paysage commercial du 21^{ème} siècle où la communication et la connexion sont devenues des outils puissants pour les entreprises notamment en Afrique. »

La plateforme ConnectUEMOA offre aux opérateurs commerciaux la possibilité d'explorer les opportunités d'affaires mais également de promouvoir leurs activités dans la région et au-delà. Elle permet aux entreprises d'accéder à un point d'entrée unique pour enregistrer leur profil, leurs produits et services sur une place de marché virtuelle. Plus de 7,000 entreprises sont déjà enregistrées dans la plateforme et 160 produits y sont virtuellement

disponibles. ConnectUEMOA facilite par ailleurs l'accès aux dernières actualités et événements dans la région grâce aux contributions régulières des organismes de promotion du commerce ou des entreprises elles-mêmes.

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus dynamiques du continent avec un taux de croissance annuel des exportations de près de 10 % entre 2015 et 2016. Seuls 15% des exportations sont réalisées dans la région malgré un potentiel important.

« L'UEMOA regorge d'un énorme potentiel que le numérique peut mieux exploiter », selon M. Ibrahim Dieme, Commissaire du Département du marché régional et de la coopération (DMRC) à la Commission de l'UEMOA. « En utilisant les dernières technologies de l'information et l'e-commerce, les plateformes numériques de l'UEMOA offrent aux PME la possibilité d'accéder à des informations utiles et de les publier et ainsi profiter des opportunités commerciales de la région. »

La persistance de nombreux obstacles au commerce explique en partie les impacts mitigés de l'intégration régionale sur les échanges commerciaux. En outre trois quart des entreprises d'Afrique de l'Ouest rencontrent des obstacles au commerce selon les enquêtes de l'ITC.

Le Mécanisme d'alerte aux obstacles au commerce de l'UEMOA - MAOC - vise à faciliter l'identification et l'élimination des obstacles, en particulier les barrières non-tarifaires, auxquels sont exposés les opérateurs commerciaux de la région. Plus précisément, les entreprises pourront rapporter les difficultés rencontrées et en alerter directement les agences responsables qui peuvent dès lors interagir avec les entreprises et résoudre leurs problèmes de manière efficace. Le MAOC repose sur un réseau régional qui facilitera la coopération entre les différents pays pour l'identification et la levée des obstacles au commerce de manière efficace. Il permettra également au récent Comité Régional de Facilitation des Echanges de surveiller l'impact des réformes visant à fluidifier les échanges dans la région.

Mis en place et expérimenté en Côte d'Ivoire depuis 2014, « le MAOC contribue à une meilleure transparence et une

meilleure communication entre les opérateurs commerciaux et les autorités locales», selon M. Souleymane Diarassouba, Ministre du Commerce de Côte d'Ivoire. « L'extension du mécanisme à la région renforcera davantage son intégration au bénéfice des PME, piliers de l'économie et du développement ouest africains. »

Afin de garantir la précision et la mise à jour de l'information, les plateformes ConnectUEMOA et le MAOC seront respectivement administrées par les réseaux des organismes de promotion du commerce et les chambres du commerce et de l'industrie de la zone UEMOA.

Ces deux initiatives s'inscrivent dans le cadre du Projet d'appui à la compétitivité du commerce et à l'intégration régionale – financé par l'Union européenne visant à améliorer la compétitivité des entreprises, augmenter la croissance économique et réduire la pauvreté de la région ouest-africaine.

Notes à l'éditeur

À propos de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA):

L'Union économique et monétaire ouest-africaine a été créée en 1994. Comme stipulé dans l'article 4 du Traité, l'Union poursuit, la réalisation des objectifs ci-après :

- a) renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé ;
 - b) assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale ;
 - c) créer entre les états membres un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune ;
 - d) instituer une coordination des politiques sectorielles nationales, par la mise en œuvre d'actions communes et éventuellement de politiques communes notamment dans les domaines suivants : ressources humaines, aménagement du territoire, transports et télécommunications, environnement, agriculture, énergie, industrie et mines ;
 - e) harmoniser, dans la mesure nécessaire au bon fonctionnement du marché commun, les législations des états membres et particulièrement le régime de la fiscalité.
- Pour de plus amples informations, consultez les sites : www.uemoa.int / www.izf.net

À propos du Centre du commerce international (ITC) :

L'ITC est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies. L'ITC aide les petites et moyennes entreprises dans les pays en développement et les économies de transition à devenir plus compétitives sur les marchés mondiaux, contribuant ainsi à un développement économique durable dans le cadre du programme « Aide pour le commerce » et des objectifs mondiaux des Nations Unies.

Pour de plus amples informations, consultez le site: www.intracen.org/accueil/.

Suivez l'ITC sur Twitter: @ITCnews